

GLENN GRENIER*

Catégories: [Notre équipe](#), [Avocats](#)

Glenn Grenier est un avocat en litige commercial hautement respecté qui possède une expertise reconnue en droit de la construction et en droit aérien. Il joue un rôle prépondérant au sein des groupes Construction et Infrastructures, et Aviation du cabinet.

En tant que l'un des principaux experts du cabinet en matière de litiges dans le domaine de la construction, Glenn agit pour le compte de propriétaires et de promoteurs de projets, de financiers, d'entrepreneurs généraux et de sous-traitants importants, de cautions, ainsi que de fournisseurs, d'architectes, d'ingénieurs, de concepteurs et de planificateurs. Son expérience couvre tous les types de litiges dans le domaine de la construction, y compris les revendications pour privilèges, travaux supplémentaires, retards et accélérations, ainsi que les réclamations pour négligence et relatives à la conception. Il plaide également dans le cadre de litiges concernant des appels d'offres, et fait valoir et défend des réclamations en matière de cautionnement et sur des biens.

La pratique de Glenn comprend la rédaction de divers contrats et documents d'appel d'offres relatifs à des projets de construction. Il fournit également des conseils sur la remise appropriée des retenues de construction et sur le traitement des documents de clôture, que ce soit dans le cadre de litiges ou de manière continue.

Agissant pour le compte de compagnies aériennes, d'aéroports, d'exploitants de services aéronautiques à l'aéroport (FBO), de propriétaires d'aéronefs, de pilotes et de passagers, Glenn fournit des conseils et une représentation à l'égard des questions réglementaires, des litiges, des procédures d'application et des accidents d'aéronefs, au Canada et à l'étranger. Il est le principal conseiller juridique de l'Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs (COPA), une association nationale engagée dans l'avancement de l'aviation au Canada. Il est également le conseiller juridique de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA).

Glenn possède une importante expertise dans les litiges commerciaux concernant les aéronefs, les hangars et les aéroports. Agissant pour le compte de propriétaires et d'exploitants d'aéroports et d'aérodromes, il a contesté avec succès les tentatives provinciales et municipales de réglementer, de restreindre ou d'interdire certaines activités aéronautiques.

Avocat aguerri dans une importante variété de litiges commerciaux, Glenn a plaidé dans le cadre de litiges

immobiliers et relatifs à des projets d'aménagement, de litiges concernant des baux commerciaux, des franchises, des privilèges de réparation et d'entreposage, et de litiges entre actionnaires, d'exécution et de défense de recouvrement.

Glenn est par ailleurs le rédacteur du chapitre sur l'aviation dans l'ouvrage *O'Brien's Commercial Forms*. Pilote breveté, il a été propriétaire et exploitant d'un Funk B85-C construit en 1948 avant d'en faire don au Musée canadien de l'aviation.

Courriel: glenn.grenier@mcmillan.ca

Expertise: Aérospatiale et défense, Aviation, Construction et infrastructures, Litige commercial, Litige et règlement des différends

Langue parlée: English

Lieu: Toronto

Téléphone: 416.307.4005

Poste / Titre: Associé, Aviation | Construction et infrastructures

Engagement communautaire:

- En tant que membre de COPA Flight 28 Inc. (y compris en tant que commandant de bord), Glenn a, au fil des ans, participé à un grand nombre d'activités communautaires organisées par cette organisation, notamment le programme Young Eagles, le transport aérien des Grands Frères Grandes Sœurs, des programmes de formation au pilotage dans des écoles locales et un programme de bourses d'études.
- Entre 2002 et 2006, Glenn a été élu membre du conseil d'administration de l'Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs, représentant le sud de l'Ontario.
- Il a également été pendant quatre ans chef scout bénévole pour la troupe de scouts de ses deux fils, à Burlington, en Ontario

Mandats d'administrateur et associations professionnelles:

- Association du Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau de l'Ontario, membre du comité exécutif, section du droit de la construction, pendant plus de 10 ans

- Association du Barreau de l'Ontario, membre du comité exécutif, section du droit de l'insolvabilité
- Association du Barreau canadien, sections du droit de la construction et du droit aérien et spatial
- Toronto Lawyers Association
- Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs, conseiller juridique actuel, membre et ancien administrateur
- Association du transport aérien du Canada
- Toronto Construction Association

Publications:

- [Government of Ontario to amend emergency order to allow release of holdbacks](#), Link2Build (avril 2020)
- [Supreme Court: Skydiving Remains Part of Aeronautics](#), Canadian Owners and Pilots Association (mai 2019)
- [Permit for Collingwood Turbines Revoked](#), Canadian Owners and Pilots Association (août 2017)
- [Evaluating Concurrent Delay: Unscrambling The Egg](#), Construction Law Letter, Vol. 26, No. 6. (juillet 2010)

Éducation et admissions:

Degré: Barreau de l'Ontario

An: 1991

Degré: LL.B.

Université: Université de Toronto

An: 1989

Degré: B.A., Commerce

Université: Université de Toronto

An: 1986

Mentions dans les médias:

- [Can Airports Unilaterally Impose User Fees and Restrict Access? – It Ain't Necessarily So](#), par Jon Robinson, COPA National (29 juillet 2021)
- Government releases rules on lifting COVID-19 holdback suspension, Ontario Construction News (15 avril 2020)
- Simple holdback fix tied up in AG's office: Funds frozen for contractors completing projects, Ontario

Construction News (7 avril 2020)

- Can I safely release holdback in Ontario after March 16, 2020?, Ontario Construction News (7 avril 2020)
- [Freedom to fly at work - Update on Windmills](#), COPA Flight (mars 2018)

Prix et reconnaissancesPrésentations:

- Reconnu par *Best Lawyers in Canada* (2022) comme un avocat chef de file en droit de l'aviation et droit de la construction
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2021), avocat régulièrement recommandé, Droit de la construction
- *Best Lawyers in Canada* (2021), avocat de premier plan, Droit de la construction
- Reconnu dans le numéro spécial de *Lexpert* (2020) sur les avocats de premier plan, Infrastructures au Canada
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2020), avocat fréquemment recommandé, Droit de la construction
- *Best Lawyers in Canada* (2020), avocat de premier plan, Droit de l'aviation et de la construction
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2019), avocat fréquemment recommandé, Droit de la construction
- *Best Lawyers in Canada* (2019), avocat de premier plan, Droit de la construction
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2018), avocat fréquemment recommandé, Droit de la construction
- *Best Lawyers in Canada* (2018), avocat chef de file, Droit de la construction
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2017), avocat fréquemment recommandé, Droit de la construction
- *Canadian Legal Lexpert Directory* (2016), avocat de premier plan, Droit de la construction
- *Martindale-Hubbell International Law Directory*, ses pairs lui accordent depuis dix ans, une mention de distinction

Présentations:

- My Rights as a Hangar/Aerodrome Owner with McMillan, COPA National Conference
- 27 Juin 2021

-

https://www.cbapd.org/details_en.aspx?id=ON_ON21CON01X&utm_source=LYR&utm_medium=EM&utm_campaign=PD

-
- Where the Rubber Hits the Road: Potential Pitfalls Along the Road to Applying the New Construction Act, The Canadian Bar Association
 - 25 Mars 2021

-

https://www.cbapd.org/details_en.aspx?id=ON_ON21CON01X&utm_source=LYR&utm_medium=EM&utm_campaign=PD

- Responses to Select Questions from the "The Impact of COVID- 19 on the Construction Industry: McMillan Answers Your Questions" Webinar

- 3 avril 2020

- Webinar: The Impact of COVID-19 on the Construction Industry: McMillan Answers Your Questions

- 31 Mars 2020

- Prompt Payment and How it Works - OBA | Professional Development

- Mai 2019

- Ontario's New Construction Act - McMillan Construction Counsel Series

- 11 Avril 2010

- Key Update on the New Construction Act - Joint OBA and CBA Construction and Infrastructure Law

- Avril 2018

- The Construction Act - How Bill 142 has changed the Construction Lien Act – what you need to know McMillan Construction Counsel Series

- March 2018

Mandats représentatifs: Construction

- À titre de conseiller juridique, il a obtenu l'adjudication de la retenue la plus importante que l'on puisse trouver dans la jurisprudence canadienne. Il a réussi à faire augmenter de près de 50 % la retenue disponible pour les revendicateurs de privilèges et a obtenu 150 000 \$ pour les dépens : *Trenchline Const. Inc. v Unimac-United Mgmt. Corp.*, 2016 ONSC 6136 et 2016 ONSC 7019.
- Contestation avec succès de deux requêtes simultanées en vue d'obtenir un cautionnement pour frais de plus d'un million de dollars en garantie, en faisant valoir avec succès que la retenue impayée aux termes des dessins d'avancement des travaux signés par le propriétaire représentait un actif en fiducie de l'entrepreneur, ce qui annulait la nécessité d'une garantie. C'était la première fois qu'un tel argument était avancé ou accepté par le tribunal : *Yuanda Canada Enterprises Ltd. v Pier 27 Toronto Inc.*, 2017

ONSC 1892.

- Représentation de l'une des plus grandes mines d'or au Canada relativement à des revendications de privilèges de 68 M\$ par un important entrepreneur ainsi qu'à la mise sous séquestre d'un autre entrepreneur entraînant des revendications de privilèges de 25 M\$.
- Représentation de la filiale canadienne d'un conglomérat international dans le cadre de la finalisation de son contrat pour l'enveloppe du bâtiment de la Trump Tower au centre-ville de Toronto, y compris l'obtention d'un jugement de 3,2 M\$ contre les promoteurs et contestation couronnée de succès de ce jugement devant la Cour d'appel de l'Ontario : *Talon International Inc. v. Far East Aluminium Work Canada*, 2014 ONCA 539. En outre, représentation de cette même partie à l'égard d'une réclamation pour retard de 7 M\$ par un sous-traitant.
- Représentation du propriétaire relativement à une réclamation de 5 M\$ concernant des travaux non conformes à l'égard du système de revêtement préfabriqué d'un immeuble à bureaux de Toronto.
- Représentation de parties aux fins de faire valoir des réclamations en matière de construction relativement à la Trump Tower, la L-Tower, le Pier 27, le Peterborough Regional Health Centre, la Willowbrook Rail Maintenance Facility à Etobicoke, le magasin phare Gucci à San Francisco, en Californie, le Tauton Gardens Power Centre à Whitby, la Canadian Opera House à Toronto, les nouvelles installations de transformation de pain à Hamilton, le Richmond Hill Community Environmental Centre, le centre de production d'énergie Greenfield à St. Clair, l'école Montessori de Richmond Hill, les projets d'agrandissement de l'usine de montage Ford à Oakville, l'usine de montage de GM à Oshawa et l'usine de montage Chrysler à Brampton, les projets d'expansion de GO Transit, l'Hôpital pour enfants malades de Toronto, le projet Gallery à Toronto et le centre-ville de Waterloo.
- Représentation en défense de parties à l'égard de réclamations en matière de construction relativement à la mine d'or de Detour Lake, au projet d'immeuble en copropriété ICE à Toronto, à la tour Shangri-La à Toronto, au projet d'agrandissement de l'aéroport international Pearson, aux immeubles en copropriété Links à Burlington, au projet d'immeuble en copropriété Allure à Thunder Bay, à l'agrandissement de l'usine de Cadbury Adams (Kraft) Canada à Etobicoke, à l'Institut Collins Bay à Kingston, aux installations de bio-huile à Guelph, à l'usine Ferrero Canada à Brantford, à la mine Holt-Holloway à Timmins, au Rose Theatre à Brampton, au palais de justice de Brampton, au centre commercial Vaughan Mills, au collège George Brown, à l'hôpital Rouge Valley, au Liberty Village à Toronto, aux résidences de l'avenue Shaftesbury à Toronto, aux projets d'aménagement d'Intrawest à Collingwood et au centre commercial Pacific Mall.
- Conseiller juridique auprès des parties relativement à des questions de construction concernant l'hôtel et l'immeuble en copropriété Ritz Carlton à Toronto, l'hôpital Fort St. John, en C.-B., l'usine de pâtes et papiers Terrace Bay, le projet de l'Université Mount Royal à Calgary, le projet d'immeubles en copropriété

ICE à Toronto, l'hôpital Soldier' Memorial à Orillia et les aires de service autoroutières sur l'autoroute 400.

- Négociation et rédaction de contrats d'experts-conseils et de contrats de construction en vue de la décontamination d'une propriété industrielle contaminée pour le compte du propriétaire, et conseiller juridique tout au long de l'exécution des contrats, y compris au moment de la remise des sommes retenues.
- Représentation en défense d'un consortium d'entrepreneurs et succès en appel d'une décision de la Cour divisionnaire de l'Ontario devant la Cour d'appel de l'Ontario, faisant ainsi valoir la priorité des privilèges de construction de ces entrepreneurs par rapport au créancier hypothécaire du projet, dans la décision rapportée *Parkland Plumbing & Heating Ltd. v. Minaki Lodge Resort 2002 Inc.*, (2009), 305 D.L.R. (4th) 577, 78 C.L.R. (3d) 1, 77 R.P.R. (4th) 159, 2009 ONCA 256, [2009] O. J. No. 1195, 2009 CarswellOnt 1522 (C.A. Ont.).

Aviation

- Conseiller juridique principal de l'Association canadienne des pilotes et propriétaires d'aéronefs (COPA), qui représente plus de 16 000 propriétaires d'aéronefs et pilotes au Canada. Conseiller juridique à l'égard d'un très large éventail de questions en matière d'aviation touchant les membres à travers le pays. Parmi les mandats, on retrouvait la rédaction de soumissions relativement aux amendements au Règlement de l'aviation canadien concernant le développement d'aérodromes.
- Conseiller juridique principal de l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens du Canada (ACRSA).
- Représentation avec succès d'une partie intervenante devant le Tribunal de l'environnement de l'Ontario, relativement à un projet d'éoliennes. Le Tribunal a déclaré que le projet proposé causerait un préjudice grave à la santé humaine en raison de sa proximité avec deux aérodromes existants. Par conséquent, le Tribunal de l'environnement de l'Ontario a révoqué le permis du projet, préservant ainsi les approches, le circuit et la fonctionnalité des deux aérodromes.
 - Représentation d'un certain nombre d'aéroports et d'aérodromes et contestation de l'applicabilité de lois ou de règlements provinciaux ou municipaux (y compris leur mise en application) concernant les activités de l'aéroport ou de l'aérodrome, au motif que l'aéronautique est de compétence fédérale en vertu de la Constitution canadienne, notamment dans les dossiers qui suivent :
 - Responsable d'une équipe juridique dans un dossier ayant remporté une victoire au terme de cinq années, au nom d'un aérodrome, et représentation avec succès (incluant les dépens) dans le cadre de la requête en justice d'une municipalité qui tentait d'empêcher les améliorations de l'aéroport en invoquant l'application rétroactive de ses règlements;

- Représentation d'un aéroport et d'un exploitant de services aéronautiques (FBO) du nord de l'Ontario concernant les tentatives du ministère provincial de l'Environnement de contrôler les activités d'entretien des aéronefs;
 - Obtention du retrait d'une procédure d'injonction par une municipalité de l'Ontario qui tentait d'empêcher l'agrandissement d'une base d'entretien d'hélicoptères et de mettre fin aux activités commerciales d'un aérodrome enregistré dans le centre de l'Ontario, au motif que l'exploitant de services aéronautiques (FBO) n'avait pas de permis de construire et que les activités commerciales enfreignaient le règlement de zonage local;
 - Obtention d'une ordonnance de la Cour d'appel de l'Alberta supprimant les interdictions et les restrictions de vol imposées par une municipalité de l'Alberta à un aérodrome pour hélicoptères;
 - Le retrait des accusations portées contre un exploitant d'aérodrome par une municipalité qui alléguait une violation de son règlement sur le remblayage et l'absence d'un permis de remblayage pendant la construction d'une piste; et
 - Obtention de l'abandon par une municipalité de ses tentatives de mettre fin aux activités d'un aérodrome enregistré au motif que celui-ci n'était pas conforme à un règlement municipal censé réglementer les aérodromes privés.
- Conseiller juridique auprès d'un service provincial d'ambulance aérienne relativement aux récentes modifications apportées aux normes relatives aux hélistations.
 - Témoignage d'expert sur le droit aérien canadien dans le cadre d'une procédure concernant l'achat et la vente d'un avion Bombardier Global 5000, au Texas.
 - Représentation du vendeur dans un litige commercial concernant la vente d'un jet d'affaires (CL 850).
 - Conseiller juridique (parmi l'ensemble des conseillers de l'action collective) des passagers du vol 236 d'Air Transat dans le cadre de l'action collective instituée par suite de l'atterrissage d'urgence aux Açores en août 2001. Cet effort a mené au règlement approuvé par le tribunal à hauteur de 7 650 000 \$ obtenu au nom de 175 passagers.
 - Représentation d'un passager et de sa famille dans le cadre d'une réclamation découlant de l'écrasement du vol 358 d'Air France à l'aéroport international Pearson.
 - Représentation de la famille d'un passager tué dans un accident d'hydravion sur le fleuve Fraser, en Colombie-Britannique.
 - Représentation d'une société internationale de location d'avions dans le cadre d'une poursuite de plusieurs millions de dollars contre Boeing, Bahamasair et d'autres parties concernant la location de neuf avions Dash 8-300.
 - Représentation de pilotes faisant l'objet d'une enquête de Transports Canada relativement à des violations présumées du Règlement de l'aviation canadien.

- Représentation de créanciers relativement à l'insolvabilité d'Air Canada et de Canada 3000 Airlines Limited et Royal Aviation Inc.

Engagements d'enseignement:

- 2017 et 2018: Juge pour les plaidoiries obligatoires de deuxième année de l'Université de Toronto.
- Janvier 2010 à avril 2013 MOS 3306B, instructeur du cours de droit aérien, Université de Western Ontario, Programme Aubrey Dan en gestion et études organisationnelles.

Industries: Aérospatiale et défense, Aviation, Construction et infrastructures

Domaines de pratique: Litige commercial, Litige et règlement des différends